

LIVRE DE RÈGLEMENT
MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant
MRC Vallée-de-la-Gatineau

Règlement no.179-08-01

Abrogation des projets de règlements 169-07 et 178-08

ATTENDU Qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil municipal le 2 juin 2008 ;

Article 1.

Attendu que le présent règlement abroge les projets de règlement 169-07 et 178-08

Avis de motion donné :	Le 2 juin 2008
Adoption du règlement :	Le 13 juin 2008
Date de publication :	Le 18 juin 2008

Suzanne Lamarche
Maire

Suzanne Vallières, g.m.a.
Directrice générale

Certifie copie conforme du livre de règlement
de la Municipalité de Cayamant en vertu de l'article 2816
du Code Civile du Québec

Suzanne Vallières, g..m.a.
Directrice générale